**32ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(21 janvier-1er février 2019)**

**Nouvelle-Zélande**

**Intervention de la France**

Genève, le lundi 21 janvier 2019 (matin)

Merci Monsieur le Président

Je remercie la délégation néo-zélandaise pour la présentation de son rapport.

La France salue la priorité accordée par la Nouvelle-Zélande à la défense et à la promotion des droits de l’Homme, qui se traduit par un fort respect de ces derniers.

Nous encourageons la Nouvelle-Zélande à poursuivre sur cette voie en mettant en œuvre les recommandations suivantes :

* ratifier la Convention sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
* poursuivre ses efforts pour réduire les discriminations à l’égard des femmes, et en particulier prendre des mesures législatives pour renforcer la représentation des femmes aux postes d'encadrements, dans les secteurs public et privé ;
* continuer à faire évoluer la législation visant à lutter contre les violences domestiques et en particulier les abus sur les enfants ;
* continuer à développer des programmes d’éducation inclusive pour les enfants en situation de handicap.

La France souhaite à la Nouvelle-Zélande un plein succès pour son passage à l’EPU.

Je vous remercie./.